

MINCE DE FUMISTERIE!...

Depuis huit jours, y a pas mèche de foutre le pif dans un quotidien, sans tomber sur le procès de Panama.

Toutes les pissotières des canards en sont farcies, nom de dieu! Le grand tralala a été la déposition de la femme de Cottu: elle a raconté qu'un gros roussin lui a fait des propositions de la part du ministre. Il s'agissait d'un maquillage pour étouffer le procès.

Là dessus, y a eu un pétard monstre! Les quotidiens qui sont contre la gouvernance ont fait feu des quatre pieds, aboyant comme des enragés. Ils s'offusquent de l'aplomb des grosses légumes: «*C'est abominable!* qu'ils braillent. *On prostitue la Justice. C'est une honte...*». On dirait que jamais ils n'ont vu chose pareille, que jamais ils n'ont imaginé qu'une telle dégoûtation put se pratiquer.

Sacrés farceurs, c'est pas bibi qui se laisse monter le job par vos coups de gueule!

Certes oui, ou a fait des propositions à cette pouffiasse de la haute; elle a refusé et elle a été assez finaude pour foutre le nez des grosses légumes dans leurs saletés.

Certes, vous faites bien de brailler contre.

Mais, pourquoi n'avez-vous pas commencé plus tôt? C'est-y donc si nouveau ces saloperies?

Voyons, faut pas me la faire! Quittez vos airs de saintes-nitouches: Vous savez très bien qu'il n'y a pas de procès, pas un, entendez-vous! où les juges instructionneurs, les roussins et toute l'abominable séquelle ne fassent pareil.

Pardienne, quand il s'agit de leurs clients ordinaires, les escarpes ou les chourineurs, que la mauvaise organisation sociale a poussés au crime, ils ne sont pas méchants. Ça se passe en famille, vu que les marchands d'injustice ménagent cette clientèle, sans laquelle leur sale métier ne marcherait pas.

Mais, quand c'est des zigues d'attaque qui leur tombent sous les grilles, gare là-dessous! Y'a pas de trucs dont ils n'usent, nom de dieu. Et ceux qu'on a employés pour la Cottu ne sont que de la petite bière en comparaison.

Pourquoi donc, chaque fois que des charogneries de ce genre se sont produites, les quotidiens n'ont-ils pas braillé. C'est pourtant pas les occases qui leur ont manqué, nom de dieu!

Oui, foutre, il y a belle lurette que, s'ils avaient voulu, ils auraient pu tailler de riches croupières aux jean-foutre de la haute.

Ils ne l'ont pas fuit. Pourquoi?

Té, la belle demande!

Parce que tant que ces propositions et ces tortures ne sont infligés qu'à des bonnes bougresses, à des compagnes d'anarchos, ça ne tire pas à conséquence. Pour lors, y a pas de quoi fouetter un chat.

Mais, quand au lieu de la femme d'un prolo, c'est à celle d'un aristo qu'on s'en prend, dame, c'est une autre paire de manches.

Et les chieurs d'encre, qui avaient trouvé très chouettes les vacheries des enjuponnés tant quelles tombaient sur le cuir des travailleurs, se prennent d'une belle colère quand c'est une toupie de la haute qui en est victime.

Ça les jauge, nom de dieu!

Ceci dit, les camaros, parlons d'autre chose:

Vous êtes-vous demandé quelle est la peine qui va tomber sur le poil à Baihaut qui a reçu un gros pot-de-vin; sur le poil à Lesseps qui l'a donné, - ainsi que sur toute la fripouille qui passe aux assises avec eux?

Non, n'est-ce pas!

Eh bien, quand vous allez savoir a quelle sauce on va les assaisonner, vous en serez comme des tomates! Ne voulant pas vous faire poirotter plus longtemps je vous casse le morceau.

Or donc, la peine qui pend au nez de ces gros tripoteurs est celle de la *Dégradation civique*.

Hein, voilà qui n'est pas commun - la *Dégradation civique*! C'est un fourbi qui ne court pas les rues.

D'ailleurs, c'est pas féroce: à part que le dégradé n'a plus le droit de voter, ni d'être soldat; à part qu'il ne peut plus être élu, ni faire des actes légaux, il n'a pas d'autre anicroche à subir. Pas de prison, ni de voyage à Nouvelle, - rien de rien!

Nom de dieu, c'est à envier d'être dégradé!

Je connais plus d'un bon bougre qui, moyennant quelques bonnes livres de rente, ferait le métier de dégradé avec rudement de jubilation.

Mais, voilà le hic! Une peine pareille n'est pas à la portée du populo, elle n'a été inventée que pour les grosses légumes.

C'est sous le premier Empire que le *Code* s'est terminé, - il était en chantier depuis le commencement de la Révolution. Et, pas besoin de vous dire les aminches, que tous les jean-foutre qui ont travaillé à cette infection étaient de sales bourgeois, dans le tas y a pas eu un bon bougre, pas un prolo!

Les grosses légumes de l'époque, même ceux de la Révolution (même les Conventionnels de 93), n'étaient pas plus purs que les chéquards d'aujourd'hui. Ils n'étaient pas bégueules et recevaient des pots-de-vin jusqu'à plus soif.

La seule petiote différence qu'il y ait, c'est que les chèques de l'époque s'appelaient des épingles. A ça près, c'était kif-kif bourriquot!

Quand ces sacrés fricoteurs se sont foutus à édifier leur Code, ils y ont semé un tas de garces de lois pour serrer la vis au populo. Pour cela, ils n'y allaient pas avec le dos de la cuillère, mille dieux, non!

Par exemple, où ils s'amadouaient vivement et rentraient leurs griffes, c'est sur les questions qui les touchaient de près.

Il fallait que ce maudit Code ait l'air d'être complet. Pour ça, il était indispensable qu'on y jaspine des crimes des dirigeants.

Les salauds n'y ont pas raté, nom de dieu!

Ils se sont creusé la caboche, et à force de ruminer, ont inventé une gentille peine, facile à subir, même en voyage: celle de la *Dégradation Civique*. C'est pas encombrant, ça n'empêche pas de nocer avec les chamelles de la haute. C'est ce qu'on pouvait imaginer de plus hurf.

Avec une loi de ce tonneau, pas de gros emmerdements à craindre: les jean-foutre de la haute peuvent se farcir les poches de chèques, le seul avaro qui leur pende au nez est d'être privé de leurs droits civils et politiques. De la couille en bâtons, sacré mille bombes!

Reste à savoir si les enjuponnés auront le sacré aplomb d'appliquer cette garce de loi à la séquelle de Lesseps?

Le populo commence à être à cran, nom de dieu!

Et si on lui servait une fumisterie de ce calibre, après tout le potin fait autour de ce procès, il se pourrait qu'il trouve la couleuvre trop dure à avaler.

Or, comme le Code est un arsenal où y a des pièges et des trucs de tout calibre, y aurait rien de drôle à ce que les juges ajoutent à la *Dégradation Civile* un brin de prison, afin de ne pas trop laisser voir la ficelle.

Car, nom de dieu, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a presque un siècle que le Code est fait. Or, si à cette époque nos grands papas étaient assez serins pour couper dans une fumisterie aussi carabinée que la *Dégradation Civile*, m'est avis qu'on gueulerait bougrement aujourd'hui.

Mais, cré tonnerre, que la bande de Les seps soit salée ou pas, je m'en bats l'œil avec une queue de singe!

Si j'ai jaspiné sur ce sujet, c'est pour faire toucher du doigt aux bons bougres que l'égalité devant la loi, dont les charognards de la haute sont tous à nous bassiner les oreilles, n'est qu'une couillonnade famarissimeuse.

A un pauvre bougre qui a le tort de ne pas avoir de piôle et de vagabonder dans les rues, oh fourre de la prison!

A un filou comme Baïhaut, qui empoche des chèques de 375 mille balles, on administre une amende et la dégradation.

Rien de drôle à ça, foutre!

Il est, en effet, compréhensible que les chameaux qui font les lois doivent les équilibrer de façon à ce qu'elles ne se retournent pas contre eux.

Ce sont des mécaniques à broyer le populo. Si, par hasard, elles agrippent un richard, c'est de sa faute à lui, car elles ne sont pas faites pour bouffer cette carne.

Il en sera de même aussi longtemps qu'il existera des Codes... et la vermine qui en vit: juges, roussins, gendarmes, etc...

A nous d'aviser, nom de dieu!

Émile POUGET,
Le Père Peinard.
